

IMPACT SUR LES PTS HAUSSE DU SMIC



**À partir du 1er juin 2026, le SMIC augmente de 2,41%
passant à 1867,02€ brut.**

**Pour les fonctionnaires : tous les IM inférieurs
ou égaux à 379 sont impactés.**

	Catégorie C		Catégorie B	
Grade	ASPTS	ASPPTS	TPTS	TPPTS
Nombre d'échelons impactés	7 échelons	3 échelons	5 échelons	2 échelons

La traduction au sein de la fonction publique :
Mise en place d'une indemnité différentielle.

UN1TÉ dénonce cette indemnité :

-> L'impact est réel : non-prise en compte dans le calcul de l'indemnité de résidence, de l'ISSPTS et de la retraite.

UN1TÉ exige :

- Refonte des grilles indiciaires ;
- Augmentation significative du point d'indice ;
- Des carrières cohérentes entre grades et échelons.

UN1TÉ n'acceptera pas la précarisation du personnel.

Suivez-nous

